

CAMPAGNE DU RECENSEMENT INSEE 2024

UN "SIMPLE" CAPOTAGE ?

LE GROUPE DE TRAVAIL DU 12 MARS 2024 A PERMIS DE FAIRE LE POINT SUR LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LA CAMPAGNE DU RECENSEMENT DE CETTE ANNÉE LA CFDT A FAIT REMONTER LES TÉMOIGNAGES DE SUPERVISEURS ET D'AGENTS EN BUREAU. ELLE A DEMANDÉ DES EXPLICATIONS ET DE JUSTES COMPENSATIONS EN RETOUR POUR LA SURCHARGE DE TRAVAIL OCCASIONNÉE À ENDIGUER LES PROBLÈMES. POUR ELLE, LES DYSFONCTIONNEMENTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT NUISENT GRAVEMENT À L'IMAGE DE L'INSTITUT QUI DOIT TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR NE PAS LES RÉPÉTER.

UN RECENSEMENT 2024 DIFFICILE

Cette année, le recensement de la population (RP) se veut innovant avec la mise en place de Recens'Smart, nouvelle application mobile.

La campagne a connu des difficultés techniques, particulièrement au cours des 2-3 premières semaines avec :

- des bugs informatiques au démarrage de la collecte qui ont conduit à des interruptions du questionnaire,
- des problèmes dans les contrôles d'adresses qui ont généré des anomalies en raison des formats non respectés.

Les bugs ont pu être corrigés ponctuellement et rapidement par les équipes Insee en charge.

Selon la Direction, ils seraient liés au fait que l'Insee a dû se conformer aux préconisations des derniers audits de sécurité informatique.

Les problèmes dans les contrôles d'adresses, restent, eux, à investiguer.

La fin de collecte semble s'être mieux passée.

La CFDT fait remarquer parmi les bugs informatiques une faille sur la sécurité de la protection des données : il est arrivé, dans de rares cas, que certains citoyens recensés aient eu accès au questionnaire 2024 d'un autre citoyen avec leur notice d'accès 2023, voire à des informations personnelles de celui-ci si le questionnaire était en cours de remplissage.

Même si elle reconnaît des dysfonctionnements applicatifs, la Direction estime important de communiquer sur le fait que la collecte s'est bien déroulée cette année, vis-à-vis des communes mais également vis-à-vis des équipes Insee en charge.

Selon elle, aucune mairie n'aurait contacté l'Insee pour se plaindre d'un mauvais fonctionnement.

Elle se dit enfin optimiste quant à la qualité des réponses obtenues lors de cette collecte, avec des données recueillies prétendues meilleures que celles de l'an passé.

UNE SURCHARGE DE TRAVAIL POUR FAIRE FACE

Par leur conscience professionnelle et leurs efforts particuliers, les superviseurs et certains agents de bureau des sphères RP, du Service du Recensement National et de l'informatique ont su surmonter les difficultés et donner de leur temps pour que le recensement se déroule malgré tout dans de bonnes conditions.

Les témoignages d'agents reçus par la CFDT font mention d'une fatigue physique et psychique, avec, pour certains, des journées de plus de 10 h, déplacements inclus.

La CFDT fait remarquer que les problématiques rencontrées ont aussi impacté les agents des Pôles Insee Contact (PIC) qui n'en avaient pas besoin (cf. articles sur le sujet).

La Direction a demandé aux chefs de SES de faire remonter des éléments sur les surcharges de travail au RP. Une majorité d'entre eux considèrent qu'il y a bien eu du travail supplémentaire pour les superviseurs qu'ils estiment être équivalent à 2 à 3 jours d'équivalent temps plein (ETP).

Ils estiment moins claire la surcharge des agents de bureau qui n'enregistrent pas plus d'écritages qu'à l'habitude.

La Direction reconnaît néanmoins la difficulté à donner des éléments factuels de mesure.

CAMPAGNE DE
RECENSEMENT,
MARS 2024



La CFDT fait remarquer que la surcharge des agents de bureau s'est aussi déroulée en soirée, en télétravail voire parfois même le week-end, laissant peu voire pas de trace.

DES COMPENSATIONS AU COMPTE-GOUTTES...

La Direction propose de compenser la surcharge occasionnée sous forme soit de récupération horaire ou de compensation pécuniaire.

La CFDT remercie la Direction d'avoir répondu à sa demande d'une compensation, elle estime cependant que le choix entre récupération horaire ou compensation pécuniaire doit être laissé à l'appréciation de chaque agent concerné.

Elle juge que la compensation annoncée, équivalente à 2 ou 3 jours ETP, semble trop juste pour certains superviseurs. Une grille en fonction de la charge de travail supplémentaire comprise entre 1 et 5 jours aurait été plus juste.

Après consultation de l'ensemble des représentants du personnel, la Direction penche davantage vers une compensation pécuniaire sans donner plus de détails.

La CFDT regrette cette absence de formalisation qui ne permet pas d'avoir l'assurance d'une compensation suffisante pour tous les agents impliqués dans le bon déroulement du recensement de cette année.

QUELLES CONDITIONS POUR LA COLLECTE DES PROCHAINES ANNÉES ?

La CFDT alerte sur les craintes de certains chefs de division RP sur le recrutement de superviseurs pour l'an prochain.

Elle interroge sur la vigilance à maintenir et demande si les leçons de cette année vont être tirées pour éviter ce genre d'erreurs dans les années à venir.

La Direction assure vouloir trouver des solutions plus structurelles et plus pérennes afin que les difficultés de cette année ne se reproduisent plus, et ainsi améliorer les conditions de collecte.

Elle exprime vouloir travailler en priorité sur les améliorations à apporter suite aux dysfonctionnements de cette année, tout en restant très attentive à l'impact sur les communes.

Elle s'intéressera particulièrement aux réponses des coordinateurs communaux des grandes communes et regardera si le niveau de satisfaction est resté stable par rapport à l'année précédente.

Elle juge indispensable la modernisation pour l'évolution du recensement et veille à étaler les évolutions techniques (innovations, programmes, etc.) sur plusieurs années avec des adaptations chaque fois nécessaires.

Pour la CFDT, il faudra vraiment se poser des questions si les conditions de travail de la collecte sont toujours aussi dégradées et génèrent autant de situations de tension au sein des équipes dans les années à venir.

EXPÉRIMENTATION D'UNE EXTENSION DES ZONES DE COLLECTE POUR LES SUPERVISEURS

Concernant l'expérimentation de l'extension des zones pour les superviseurs, la Direction tente de rassurer en précisant qu'il ne leur est pas demandé de faire 'la même chose' avec plus de communes.

En parallèle de ces élargissements de zones, une partie du protocole est allégée : il s'agit de se rendre dans les communes seulement lorsque cela s'avère nécessaire.

Ainsi, peu de déplacements devraient avoir lieu dans les très petites communes où se trouvent très peu de papiers, les contrôles pouvant être faits à distance au sein des agents de bureau RP.

La CFDT restera vigilante aux retours des agents et aux suites données à cette expérimentation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez le document de ce groupe de travail sur [Symphonie](#)

[Insee Contact : une détérioration des conditions de travail](#)

PROCHAINES RÉUNIONS DE DIALOGUE SOCIAL NATIONAL

26/03/24 - GT en Formation spécialisée : Actualités enquêtes ménages et prix, actions de prévention, mise en place du nouveau VPN de télétravail (Vigil)

23/04/24 - GT : Outre-mer

VOS REPRÉSENTANTS CFDT A CE GT

Prisca Blancard,
Secrétaire Générale,
07 71 36 58 51

Stéphane Dupin,
DR Auvergne-Rhône-Alpes

Marielle Bigot,
Secrétaire générale adjointe

Arnaud Massieu,
DR Normandie

Isabelle Dessagne,
Enquêtrice Bourgogne-Franche-Comté